



COMPAGNIE DES COURTIERS DE MARCHANDISES ASSERMENTÉS PRÈS LA COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE



Marseille le 3 octobre 2011

OBJET : ÉDITION 2011 DU CONCOURS DES VINS ROSÉS DE PROVENCE DES COURTIERS ASSERMENTÉS

Madame, Monsieur,

La Compagnie des Courtiers de Marchandises Assermentés près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, avec le plein accord et soutien de l'Assemblée Permanente des Présidents de Chambres Syndicales de Courtiers de Marchandises Assermentés près les Cours d'Appel, réédite pour la troisième édition le Concours des Vins Rosés de Provence 2011.

Fort du succès rencontré les années précédentes, cette troisième édition du concours dédié aux Vins de Provence AOC Rosés du millésime 2011 aura lieu le **16 décembre 2011 au centre d'Expérimentation des Vins Rosés à Vidauban (Var)**.

L'organisation de ce concours officiel est entièrement gérée par la Compagnie des Courtiers de Marchandises Assermentés près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence sous la présidence de **Maître de Jean-Pierre MURET**.

Veillez trouver ci-joint le règlement général et le bulletin d'inscription à renvoyer **avant le 10 décembre 2011** (documents à renvoyer au bureau du Syndic P. GROS).

Nous vous rappelons que ce concours concerne **les vins Rosés 2011 des AOC Côtes de Provence, AOC Coteaux Varois en Provence, AOC Coteaux d'Aix-en-Provence, AOC Bandol, AOC Baux-de-Provence, et AOC Cassis**, dégustations sur vins bruts possibles.

Pour toutes précisions supplémentaires nous restons à votre entière disposition et vous engageons à vous adresser aux **Courtiers Assermentés de la Compagnie d'Aix/Marseille**.

Dans l'espoir d'une participation aussi active que l'an passé, nous vous remercions de votre attention, et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le Président, J.P. Muret

Le Syndic, Pierre Gros

Concours des Vins Rosés de Provence 2011 des Courtiers Assermentés de France

Bureau du Syndic - SARL GROS & JUSTAMOND

Technoparc Epsilon 1- rue Isaac Newton - Espace Alpha

83700 SAINT-RAPHAEL

TEL 04 94 52 85 80 - FAX 04 94 52 85 81

gros1@club-internet.fr

URL : <http://www.courtiers-assermentes.org>





CONCOURS DES VINS ROSÉS DE PROVENCE 2011 DES COURTIERSS ASSERMENTÉS DE FRANCE

Compagnie des Courtiers de Marchandises Assermentés près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

REGLEMENT GENERAL

1 - Objet

Le concours sera jugé par les instances établies par la Compagnie des Courtiers de Marchandises Assermentés près la cour d'Appel d'Aix-en-Provence sous l'égide de l'Assemblée Permanente des Présidents.

Son but étant d'établir une incontestable hiérarchie des vins présentés attestée par l'attribution de trois types de médailles selon mérite Or, Argent, Bronze.

2 - Ayants droits

- Les vigneronns récoltants
- Les caves coopératives vinicoles
- Les unions de caves coopératives
- Les groupements de producteurs
- Les sociétés d'intérêt commun Sica
- Les négociants éleveurs
- Les négociants embouteilleurs sur volumes contractualisés

Le concours est réservé sur le millésime 2011 aux Appellations de Provence Rosé « AOC Côtes-de-Provence - AOC Coteaux d'Aix-en-Provence - AOC Coteaux Varois en Provence - AOC Bandol - AOC Cassis et Aoc Baux-de-Provence » uniquement. Compte tenu de la précocité avérée du concours la médaille est attribuée sous réserve de l'obtention de la labellisation par les instances de l'INAO.

3 - Echantillons

Les échantillons doivent parvenir en 2 exemplaires, entre le 08/12/2011 et le 14/12/2011 au plus tard, conditionnés en Bouteilles Bordelaises type Evolution verre blanc, bouchage synthétique.

Une analyse de moins de 15 jours des échantillons est à joindre.

Les références indiquées sur étiquette neutre blanche seront masquées des dégustateurs.

Sont admis les échantillons « vins bruts » mais clairs.

Les frais d'envoi sont à la charge des participants.

Toute casse, absence ou retard empêchant la participation au concours ne pourront être retenus contre l'organisateur. Le montant du droit d'inscription restant acquis.

Adresse Echantillon :

Réception à partir du : 08/12/2011 au 14/12/2011

CENTRE DE RECHERCHE ET D'EXPÉRIMENTATION SUR LE VIN ROSÉ
Concours des Vins Rosés de Provence 2011 des Courtiers Assermentés de France
70, avenue Wilson - 83550 VIDAUBAN

4 - Droits d'inscription

Ceux-ci sont à régler par chèque à l'envoi du dossier d'inscription, le montant pour le concours 2011 est de 63 euros par lot présenté prestation non assujettie à TVA. Le règlement devra être fait par chèque à l'ordre de **Compagnie des Courtiers Assermentés** à l'adresse ci-dessous :

Concours des Vins Rosés de Provence 2011 des Courtiers Assermentés de France
Bureau du Syndic – SARL Gros & Justamond
Technoparc Epsilon 1 – Rue Isaac Newton - Espace Alpha
83700 SAINT-RAPHAEL
TEL. 04 94 52 85 80 - FAX 04 94 52 85 81
gros1@club-internet.fr



CONCOURS DES VINS ROSÉS DE PROVENCE 2011 DES COURTIERSS ASSERMENTÉS DE FRANCE

Compagnie des Courtiers de Marchandises Assermentés près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

5 - Dossier d'inscription

Le dossier devra parvenir avant le 10 décembre 2011 date ultime, complet et dûment renseigné accompagné du règlement de 63 € par lot présenté à l'ordre de Compagnie des Courtiers Assermentés.

Un reçu sera fourni à l'issue par la Compagnie.

Les droits d'inscription restent acquis à l'organisateur y compris dans le cas où les échantillons ne parviennent pas en temps et en heure, que les produits ne soient pas primés ou pour toutes autres raisons empêchant le produit de participer au concours.

6 - Déroulement du concours

Chaque jury sera constitué d'au moins trois jurés Courtiers Assermentés Expert. La dégustation dite à l'aveugle fera l'objet d'une échelle de notation d'une moyenne de trois dégustateurs susceptibles de déterminer les récompenses méritées.

Les décisions du jury sont sans appel.

Toutefois l'organisation prévoit la possibilité exceptionnelle de recourir à un jury d'arbitrage pour cause majeure qui décidera en dernier recours de la suite à donner à l'échantillon litigieux et sa décision sera souveraine.

7 - Récompenses

Les récompenses obtenues bénéficieront de la possibilité d'apposition des Macarons de la Médaille respective à concurrence du volume bénéficiant de la dite médaille référence à la fiche d'inscription. Les résultats sont consultables sur le site à partir du **mardi 20 décembre 2011** :

www.courtiers-assermentés.org

8 - Contrôles

Les participants acceptent la possibilité de contrôles déclenchés par l'organisation du concours susceptibles de vérifier les bonnes règles : qualités, volumes, conformités, des échantillons présentés sur le lot initial pris sur le conditionné.

Le non respect strict de la traçabilité et du règlement du concours pourra faire l'objet de poursuites.

9 - Divers

A - Présidence du concours :

Officié par le Président de la compagnie des Courtiers Assermentés près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence.

B - Règles déontologiques :

Le concours sera organisé avec « la rigueur morale et professionnelle de l'expert » le jury s'engage à la plus extrême objectivité et à respecter les règles de discrétion, sous peine d'éviction et de poursuites éventuelles.

A des fins de traçabilité aucune dérogation ne sera accordée susceptible de permettre l'intégration de la médaille obtenue dans l'habillage pour impression.

C – Macarons :

Les macarons devront être commandés à l'organisme idoine qui en fera l'envoi sous contrôle de l'organisation du concours.

En cas de détérioration après réception de ces macarons, la justification par voie d'expertise d'un Courtier Assermenté sera demandée avant renouvellement du volume éventuel inutilisable, le renouvellement se fera à titre onéreux.

Ces dispositions ayant pour but d'apporter rigueur et traçabilité aux bouteilles lauréates du concours.





CONCOURS DES VINS ROSÉS DE PROVENCE 2011 DES COURTIERSS ASSERMENTÉS DE FRANCE

Compagnie des Courtiers de Marchandises Assermentés près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

LES ETAPES DU CONCOURS

1

**Transmission des
Dossiers d'inscription**
avant le 10 décembre
2011 au plus tard

2

Envoi des échantillons
entre le 08/12/2011 au 14/12/2011
au Centre de recherche et
d'expérimentation du Vin Rosé.
RN7 Vidauban

3

Dégustation
le 16 décembre 2011



4

Résultat sur le site
à partir du 20/12/2011



www.courtiers-assermentes.org

NOS PARTENAIRES



**Centre de Recherche
et d'Expérimentation sur le Vin Rosé**

70 avenue Wilson - 83550 VIDAUBAN
Tél. 04 94 99 74 20 - Fax 04 94 99 73 99

**BANQUE POPULAIRE
PROVÉNÇALE ET CORSE**



Banque et populaire à la fois.



www.dropstop-france.com
Tél. 04 96 10 22 22 - Fax 04 96 10 22 24



PRIMA-LIÈGE

Solution Bouchage

www.PRIMA-LIEGE.COM
Tél. 04 94 52 96 20 - Fax 04 94 52 90 54